La BEI précise son plan pour compenser le Brexit

Publié le 18 février 2019

Le 29 janvier, le président de la Banque européenne d'investissement, Werner Hoyer, a annoncé que l'institution se prépare à faire face au départ du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni dernier détient plus de 16 % des parts de la BEI, ce qui en fait un de ses plus gros actionnaires. Les 3,5 milliards d'euros de capital souscrit seront remplacés en puisant dans les réserves de la banque, tandis que les 35 milliards de capital appelable (garanties tenues à disposition par les actionnaires) seront compensés par les 27 autres membres de l'Union européenne. En parallèle, la BEI a proposé de modifier ses statuts pour éviter de donner un poids prépondérant à la France, l'Allemagne et l'Italie, qui contrôleront à eux trois plus de la moitié du capital après le départ du Royaume-Uni. De plus, la Pologne et la Roumanie comptent augmenter leur capital à la BEI.